



## **REGLEMENT INTERIEUR** **Roulage aux Ecuyers - Vendredi 26 Mars 2010**

Vous souhaitez rouler le 26 Mars 2010 aux Ecuyers ?

Nous vous invitons donc à prendre connaissance des informations relatives au déroulement de cette journée « Roulage loisir » sur le circuit des Ecuyers.

### **PARTIE 1 - FORMALITES ADMINISTRATIVES**

***Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner impérativement les éléments ci-après :***

- La décharge de responsabilité remplie et signée (Document en Pièce jointe « Décharge & inscription)
- La demande d'inscription remplie (Document en Pièce jointe « Décharge & Inscription »)
- Règlement intérieur du circuit signé (Document en pièce jointe « règlement intérieur »)
- Règlement intérieur de la journée **paraphé** (initiales) et signé (signature en fin de ce document)
- Photocopie du permis de conduire (ou licence avec CASM)
- Photocopie de la Carte grise de la moto (ou justificatif d'achat, ou n° de chassis)
- Photocopie du certificat d'assurance de la moto (carte verte)
- Photocopie de votre pièce d'identité
- Le règlement de 90€ (incluant une RC obligatoire piste) par chèque à l'ordre de : **MAWAK**



***Votre inscription ne sera validée qu'à la réception de tous ces documents dûment complétés et signés accompagnés de votre règlement.***

Adresse de retours des dossiers :

Marc SALVADORI - DRC/MAWAK  
14 Rue de Gournay  
78250 OINVILLE sur MONTCIENT



**Sur place, nous vous demanderons de nous présenter les documents suivants :**

**-> Si vous n'êtes pas licencié FFM**

- Permis de conduire
- Attestation d'assurance de la moto (carte verte)
- Carte grise (à votre nom)

**-> Si vous êtes licenciés FFM**

- Votre CASM
- Votre licence en cours de validité
- Carte grise (à votre nom)

⇒ **Toute personne ne présentant pas ces documents se verra refuser l'accès à la piste et ne sera pas remboursée.**

**Assurance :**

Une assurance obligatoire de type « Responsabilité Civile Piste » a été souscrite via GRAS SAVOYE – 04 72 12 49 10.

De plus vous avez la possibilité de souscrire une « garantie individuelle accident motos » optionnelle (auprès de GRAS SAVOYE) sur place lors des contrôles du matin.  
10€ (nous contacter pour plus de renseignements)

## **PARTIE 2 - EQUIPEMENT OBLIGATOIRE SUR PISTE**

**Equipement du pilote obligatoire :**

- des bottes ou chaussures montantes en cuir protégeant la malléole.
- une paire de gants de moto en cuir en bon état
- une combinaison intégrale ou 2 pièces en cuir (Vêtements synthétiques acceptés si homologués FIM))
- un casque intégral homologué aux normes Européenne.
- une dorsale rigide est **fortement conseillée** (*certaine personne en possède plusieurs n'hésitez pas demander*)

⇒ **Les jeans et les matières synthétiques non adaptées seront automatiquement refusés !**



### Equipement de la moto :

- Rétroviseurs : ils devront être rabattu ou enlevés
- Phares : du scotch « opaque » devra être apposé sur les phares et feu stop

### Contrainte sonore :

- Décibels : maximum 95db (ou spécification carte grise)

## PARTIE 3 – DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Programme de la journée :

7h30 – 8h30	Accueil / Contrôles administratif (pièces demandées plus haut à fournir) / Café
8h30 – 8h50	Briefing – OBLIGATOIRE POUR TOUS
9h00 – 12h00	Roulages
12h00 – 14h00	PAUSE DEJEUNER
14h00 – 18h00	Roulages

Le rendez-vous est fixé sur le circuit des Ecuyers à 07H20.

Sessions : 3 groupes de niveau seront définis ce qui devrait permettre de mettre en place 7 sessions de 20min par groupe.

⇒ *La journée sera organisée de sorte à optimiser les temps de roulage. Il vous suffira de vous présenter en pré-grille 10 mn avant le début de votre session*

## PARTIE 4 - CONSIGNES DE SECURITE

- Votre moto doit être en bon état extérieur et de fonctionnement moteur, sans danger pour vous ou les autres (pneus, freins, cale-pied, butée de guidon, poignée de gaz, arêtes saillantes, fuites diverses, ...).

- Il est **interdit** de prendre la piste avec :  
sac à dos, antivolt, bloc disque, chaîne antivolt etc.....

- Le plein des machines doit être effectué exclusivement sur le parking (paddock).



- Lors de chaque série, effectuez 2 à 3 tours de chauffe (chauffe des pneus et du pilote)
- Pensez que chaque chute entraîne une dérive du planning et une diminution du temps de roulage.
- En cas de panne, le pilote devra ranger sa machine sur le bas côté, à l'intérieur des trajectoires si la situation au moment de l'incident le permet.  
Le cas échéant, un véhicule de service interviendra si le Gestionnaire ou son représentant estime que les conditions de sécurité ne sont pas suffisantes.  
En aucun cas, le pilote ne pourra se déplacer seul sur la piste avant la fin de la série sans être accompagné par un agent du Gestionnaire ou d'une personne habilitée par lui.
- En cas de chute d'un pilote, la série sera immédiatement interrompue, et tous les participants de celle-ci devront obligatoirement regagner la pré-grille afin que les secours puissent intervenir en toute sécurité.
- Il est formellement interdit de doubler le véhicule d'intervention lorsque celui-ci est en manœuvre sur la piste.
- Aucun usager ou accompagnateur n'est autorisé à se rendre et à s'arrêter sur les lieux de la chute.  
Ne vous arrêtez jamais sur la piste auprès du pilote accidenté (même si c'est un proche) et ce, dans le but d'éviter le « sur-accident ».
- En cas de chute d'un collègue, levez la main pour signaler le danger.
- **Les dépassements doivent se faire en toute sécurité** : c'est un entraînement loisir.  
Respecter impérativement les drapeaux qui vous sont présenté ci-après.

⇒ ***Le non respect de ces règles pourra conduire l'organisation à prendre des sanctions immédiates pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de la piste.***

**L'organisation se réserve le droit d'exclure toute personne qui présenterait un comportement mettant en danger la sécurité des autres pilotes. La personne exclue ne pourra prétendre à un remboursement.**

⇒ ***Seul le plaisir doit être le but de votre engagement, et la sécurité en est l'élément essentiel.***



## PARTIE 5 - POUR VOUS Y RENDRE

Site internet : [www.circuitdesecuyers.com](http://www.circuitdesecuyers.com)

### Adresse du circuit :

Ferme de Fary  
02130 BEUVARDES

**Accès :** 90 km au nord-est de Paris et 40 km de Reims, au bord de l'autoroute A4 (sortie 20, Château-Thierry), à 30 minutes d'Eurodisney.



### Partenaires :

DRC – Desmosedici Riders Club

### Contact :

Marc Salvadori – MAWAK

[16rr@free.fr](mailto:16rr@free.fr)

06 17 83 94 58



## PARTIE 6 - LA SIGNALISATION SUR CIRCUIT

### Dans les disciplines Vitesse

#### Signaux d'injonction



**DRAPEAU ROUGE (AGITÉ)  
OU FEU ROUGE (FIXE)** : Arrêt de la course ou des essais. Le pilote doit rejoindre son stand à vitesse réduite. Ce drapeau est à disposition du Directeur de Course et des Chefs de Poste et ne peut être présenté que sur ordre du Directeur de Course.



**NOIR AVEC UN DISQUE ORANGE (FIXE)** : Le coureur doit quitter la piste le plus rapidement possible. Ce drapeau est à disposition du Directeur de Course et des Chefs de Poste. Il ne peut être présenté que sur ordre du Directeur de Course.



**NOIR ACCOMPAGNÉ D'UN NUMERO (FIXE)** : Signal d'arrêt pour le motocycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.

#### Signaux de danger



**JAUNE (AGITÉ)** : Danger sur cette section de la piste, les pilotes doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser sous le drapeau jaune. Lors du tour d'inspection, il doit être présenté par le signaleur à l'endroit où il opérera pendant la course.



**JAUNE AVEC BANDES VERTICALES ROUGES (FIXE)** : Changement d'adhérence. Surface glissante quelle qu'en soit la cause. En cas de chute, si la machine est tombée sur la piste, même si elle a continué sa course dans le bac à graviers, présentation du drapeau jaune à bandes rouges simultanément avec le drapeau jaune, il sera retiré dès que le Chef de Poste aura vérifié qu'il n'y a pas de changement d'adhérence dû à la chute.



**BLANC (AGITÉ)** : Le drapeau doit être présenté quand un véhicule lent emprunte la piste, le dépassement du véhicule lent est autorisé. Le dépassement entre pilotes est interdit.



**ROUGE AVEC UNE CROIX DE SAINT-ANDRÉ BLANCHE (FIXE)** : Le drapeau doit être présenté quand un safety-car emprunte la piste, le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.

#### Signaux d'information



**BLEU (AGITÉ)** : Signal de dépassement. Un coureur plus rapide cherche à vous dépasser, laissez le passage. Ce drapeau est un signal d'information, dont la présentation ou la non présentation n'engage pas la responsabilité des Commissaires de Piste. Il peut être également présenté simultanément avec le drapeau à damier si le pilote de tête est sur le point de dépasser un pilote attardé lors de l'arrivée d'une course, il signale au pilote attardé qu'il a encore un tour à effectuer.



**VERT (FIXE)** : La piste est libre de tout danger. Ce drapeau doit être présenté lors du premier tour des essais, du tour de reconnaissance, du tour de chauffe ainsi qu'au poste suivant un drapeau jaune.



**BLANC AVEC UNE CROIX DE SAINT-ANDRÉ ROUGE (FIXE)** : Il est présenté sur ordre de la Direction de Course lorsqu'il commence à pleuvoir en un point du circuit, si la pluie s'intensifie il sera accompagné du drapeau jaune à bandes rouges.



**NATIONAL PRÉSENTÉ DEPUIS LE VEHICULE DE DIRECTION DE COURSE** : Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.



**NATIONAL (AGITÉ)** : Signal du départ de la course. Lorsqu'un circuit est équipé de feux de départ, le Directeur de Course doit impérativement les utiliser. Ce n'est qu'en cas de défaillance des feux ou lors des épreuves d'endurance que ce drapeau peut être utilisé.

**A DAMIERS NOIRS ET BLANCS (AGITÉ)** : Fin de la course ou des essais.

**A DAMIERS NOIRS ET BLANCS PRÉSENTÉ DEPUIS LE VEHICULE DE DIRECTION DE COURSE** : Ouverture de la piste aux non-compétiteurs.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de 6 pages du règlement intérieur de la journée du 26 Mars 2010.

Fait à : ..... Le, .....  
Signature : (précédé de la mention « Lu & Approuvé »)